

08 MARS 2024



# ACCUEIL PARASCOLAIRE PIC & CROC

PROJET PÉDAGOGIQUE

TANIA CHANEL  
COMMUNE DE VUFFLENS-LA-VILLE  
1302 Vufflens-la-Ville

# Table des matières

---

|     |  |    |
|-----|--|----|
| 1.  | Historique et organisation .....                                     | 2  |
| 2.  | Objectifs et valeurs .....   | 2  |
| 3.  | Principes et comportement .....                                      | 3  |
| 3.1 | Les comportements verts .....  | 3  |
| 3.2 | Les comportements oranges.....                                       | 5  |
| 3.3 | Les comportements rouges .....                                       | 6  |
| 4.  | Prise en charge et trajets .....                                     | 7  |
| 5.  | Repas et goûters .....   | 8  |
| 6.  | Hygiène .....  | 8  |
| 7.  | Activités et jeux libres .....                                       | 9  |
| 8.  | Accueil à journée continue 1-2P et temps de repos .....              | 9  |
| 9.  | Habillement et affaires personnelles.....                            | 10 |
| 10. | Place des parents et collaboration avec les divers partenaires ..... | 10 |
| 11. | Enfants à besoins ou situation spécifiques .....                     | 11 |
| 12. | Evénements institutionnels .....                                     | 11 |

## 1. Historique et organisation

La cantine communale Pic & Croc a ouvert ses portes en mai 2011. Au fil des années, les élèves ont été accueillis lors des petits déjeuners, des repas de midi et des goûters dans différents locaux, les prestations variant en fonction des besoins.

Depuis la rentrée d'août 2019, les élèves de la 1P à la 6P de Vufflens-la-Ville et environs sont accueillis dans la salle polyvalente du Marteley. Pour répondre aux directives de l'OAJE, la gestion de la structure a été reprise en août 2020 par une éducatrice de l'enfance ES en qualité de direction administrative et pédagogique.

Pour répondre aux demandes des parents et pallier au manque de places d'accueil, des prestations supplémentaires ont été ouvertes depuis août 2021 pour accueillir les élèves de 1 et 2P en journée continue lorsqu'ils n'ont pas l'école. Les horaires de la structure sont adaptés à celui des élèves.

| Lundi, Mardi et Jeudi 11h50-17h50                               | Mercredi 11h50-14h00 | Vendredi 8h30-17h50 |
|---|----------------------|---------------------|
| <b>Fermé les jours fériés et durant les vacances scolaires.</b> |                      |                     |

Les prestations d'accueil du matin, de l'après-midi et du goûter sont soumises à une autorisation d'exploiter de 24 places délivrée par l'Office d'Accueil de Jour de l'Enfance (OAJE). La prestation de l'accueil de midi est du ressort de la commune et propose 40 places.

Aux vues de la demande croissante, des critères de priorité ont dû être mis en place pour l'attribution des places d'accueil. Elles sont attribuées prioritairement aux élèves de 1-2P habitants et scolarisés à Vufflens-la-Ville qui sont inscrits pour la journée continue puis aux élèves de 3-6P habitants et scolarisés à Vufflens-la-Ville qui sont inscrits pour le repas de midi et/ou le goûter et enfin s'il reste de la place aux élèves des communes voisines et scolarisés à Vufflens-la-Ville. Une liste d'attente est établie pour les prestations désirées qui n'ont pas pu être attribuées. Les inscriptions ne sont pas renouvelées automatiquement d'année en année, les parents doivent inscrire leurs enfants pour chaque rentrée scolaire.

L'équipe éducative, employée de la commune, se compose actuellement de 6 personnes. Une éducatrice de l'enfance ES qui assure la direction administrative et pédagogique de la structure, un éducateur social ES, une assistante socio-éducative (ASE), deux APE (autre personnel encadrant) et une intendante. Un pool de remplaçants est mis en place pour pallier au manque de personnel en cas d'absence. La direction veille à garantir une stabilité aux enfants.

## 2. Objectifs et valeurs

La mission pédagogique de la structure a beaucoup évolué au fil des ans car les prestations proposées ne nous définissaient plus seulement comme cantine scolaire mais en tant qu'accueil parascolaire. Un processus de développement identitaire de la structure s'est mis en place petit à petit et nous a amené à redéfinir le sens de nos actes liés aux besoins des enfants et le cadre dans lequel nous souhaitons les prendre en charge.

Ce projet pédagogique sert de fil conducteur à l'équipe éducative et nous permet de cheminer vers la qualité d'accueil souhaitée.

Les enfants sont accueillis dans un environnement convivial et proche de la nature qui favorise l'apprentissage de leur autonomie et de leur socialisation. Nous accordons une attention particulière au bien-être des enfants afin qu'ils puissent se sentir reconnus et soutenus dans les situations et expériences vécues tout au long de la journée.

La pédagogie de la structure répond aux besoins des enfants selon leur âge et le moment de la journée en leur donnant la possibilité de se nourrir, de se ressourcer, de se dépenser et de se distraire simultanément dans divers espaces offrant un cadre sécurisant. La relation entre l'équipe éducative et les enfants se base sur un partenariat empreint d'**égalité** et de **respect**. Ces 2 valeurs sont très importantes car elles reflètent les comportements réciproques des enfants et des adultes les uns envers les autres. La mixité des âges des enfants accueillis en groupe transversal est un atout enrichissant que nous utilisons pour favoriser la **collaboration** et l'**entraide**. Le principe du « libre choix » ou liberté accordée aux enfants est possible grâce à l'**investissement** de chacun. Les enfants sont félicités et encouragés ouvertement de façon positive et motivante pour leur implication au sein de la structure. Ils expérimentent ainsi leur **responsabilité** dont découle le bon déroulement de la vie en collectivité.

Tout au long de la prise en charge, l'équipe éducative veille à la sécurité physique et psychique de chaque enfant et reconnaît, encourage et soutient les compétences, les intérêts, les initiatives et le rythme de chacun. Elle accompagne et favorise l'**appartenance au groupe** tout en invitant l'enfant à s'engager, s'impliquer et participer à diverses activités. Elle veille à l'**égalité des chances** entre les filles et les garçons quels que soient leur âge, leur origine, leur milieu social et/ou leurs besoins particuliers.

### 3. Principes et comportement

Afin d'offrir une prestation de qualité aux enfants dans un cadre « libre » bienveillant et sécurisant, il était nécessaire de définir les principes liés au bon fonctionnement de la collectivité. Ils découlent de plusieurs observations et échanges entre les membres de l'équipe éducative. Avec la pédagogie appliquée, ils ont été reformulés afin de mettre en avant « les attentes » et non les « interdits » et répertoriés en 3 catégories de comportements.

#### 3.1 Les comportements verts

Ce sont des comportements qui permettent d'assurer la sécurité physique et émotionnelle des enfants et le bon fonctionnement de la collectivité

#### Principes de base

- Je respecte mes camarades et les adultes
- Je leur parle avec politesse
- J'utilise un langage et des gestes adaptés à mon âge et à la situation pour m'exprimer
- J'essaie d'exprimer mes émotions avec des mots
- J'écoute mes camarades et les adultes lorsqu'ils parlent
- J'applique les consignes données par les adultes
- Je parle doucement
- Je me déplace en marchant
- J'attends mon tour
- Je prends soin des jeux, du matériel et des locaux
- Je range le matériel que j'ai utilisé à sa place
- Je demande de l'aide à un camarade ou à un adulte en cas de besoin
- Je propose mon aide, j'encourage et je montre l'exemple aux élèves plus jeunes que soi

Lors des trajets :

- Je viens me mettre en colonne lorsqu'il est l'heure de partir
- Je range mes affaires dans mes poches afin d'avoir les mains libres
- Je suis attentif au trafic et je reste concentré
- Je marche calmement en cortège sur le trottoir à côté de mon/ma camarade ou de l'adulte
- Je respecte le rythme de marche des enfants plus jeunes que moi ou a besoins particuliers
- J'écoute les consignes de l'adulte et je m'arrête lorsqu'il dit STOP
- J'attends la présence et l'accord de l'adulte avant de traverser la route

A la place de jeux et au skate parc :

- Je mets un gilet jaune
- Je reste visible dans le périmètre défini par l'adulte (terrain de foot, skate-park, terrain de basket, place de jeu)
- J'avertis l'adulte lorsque je retourne à l'intérieur ou quand je vais aux WC
- Je respecte les capacités et les limites de mes camarades
- Je descends le toboggan avec les jambes en bas sans bousculer mes camarades
- Je respecte le nombre de 4 enfants maximum sur la balançoire panier
- Je fais attention aux balançoires en mouvements et je ne passe pas trop près
- Je suis autorisé à monter uniquement sur la rampe basse du skate parc
- Je n'utilise pas le matériel roulant d'autrui
- Je respecte les consignes d'utilisation du bac à sable
- Je respecte le sommeil des enfants qui font la sieste à la garderie
- Je respecte les clients sur la terrasse du restaurant
- Je range le matériel extérieur que j'ai utilisé dans le coffre

**A l'intérieur**Au vestiaire :

- Je suspends ma veste, j'enlève mes chaussures et je mets mes pantoufles
- Je range mes affaires à ma place (veste au crochet, chaussures sous le banc)
- Je range mon gilet jaune à sa place
- Je récupère toutes mes affaires avant de partir à l'école
- Je demande l'autorisation de l'adulte avant de sortir de la structure

Lors des repas :

- Je vais me laver les mains avec du savon avant d'aller à table
- Je me sers de tous les aliments en quantité raisonnable
- Je respecte la nourriture et l'équipe de la cuisine
- Je parle calmement avec mes camarades de table
- J'utilise mes services pour manger
- Je me déplace en marchant
- Je fais attention à mes camarades et à mon environnement
- Je m'assieds correctement sur ma chaise
- Je débarrasse mon verre, mon assiette et mes couverts
- Je jette mes déchets au compost ou à la poubelle
- Je nettoie ma place lorsque j'ai terminé
- Je vais me brosser les dents

A la salle de bain :

- Je m'assieds pour aller aux toilettes
- Je tire la chasse d'eau lorsque j'ai terminé
- Je demande de l'aide à l'adulte si besoin
- Je nettoie les WC avec la brosse si besoin
- Je me lave les mains avec du savon après être allé aux toilettes
- Je dose raisonnablement le dentifrice sur ma brosse à dents
- Je nettoie le dentifrice dans le lavabo après m'être lavé les dents
- Je jette mes papiers dans la poubelle
- Je range mon gobelet, ma brosse à dents et mon dentifrice à leur place

3.2 Les comportements oranges

Ce sont des comportements qui dérangent et perturbent le fonctionnement de la collectivité

**A l'extérieur**

- Dessiner sur les jeux, les tables et les rampes à la craie
- Laisser traîner les jeux utilisés
- Jouer, crier sous les fenêtres de la garderie
- Embêter les clients du restaurant sur la terrasse
- Jeter du sable sur mes camarades

**A l'intérieur**

- Crier
- Courir
- Casser les jeux et le matériel, abîmer les locaux

Au vestiaire :

- Laisser mes affaires trainer au vestiaire
- Entrer avec des chaussures très sales

Lors des repas :

- Jouer à table
- Critiquer la nourriture
- Manquer de respect au personnel de cuisine
- Lancer mes couverts dans le bac d'eau

A la salle de bain :

- Laisser du dentifrice plein le lavabo
- Salir le miroir
- Laisser traîner mon gobelet, ma brosse à dents ou mon dentifrice
- Jeter le papier à côté de la poubelle ou des WC

### 3.3 Les comportements rouges

Ce sont des comportements qui mettent en danger la sécurité physique et émotionnelle des enfants

#### **Principes de base**

- Manquer de respect à mes camarades et aux adultes
- Dire des gros mots ou des insultes
- Me moquer de mes camarades
- Utiliser la violence, taper mes camarades ou les adultes
- Pousser mes camarades

#### Lors des trajets :

- Courir, pousser ou dépasser mes camarades
- Faire des croches-pattes
- Marcher sur la route
- Traverser la route sans attendre l'accord de l'adulte

#### A la place de jeux et au skate parc :

- Pousser mes camarades
- Sauter de la balançoire
- Passer trop près ou dessous les balançoires
- Grimper le toboggan à l'envers
- Descendre le toboggan la tête en bas
- Grimper sur les rampes

#### Au vestiaire :

- Pousser mes camarades ou les adultes pour entrer/sortir de la structure
- Sortir de la structure sans l'accord de l'adulte

#### Lors des repas :

- Me balancer sur ma chaise
- Diriger mes couverts en direction de mes camarades ou des adultes
- Toucher les réchauds
- Courir entre les tables

Une charte de comportement est distribuée aux parents avec le règlement de la structure lors de l'inscription. Celle-ci a pour but d'être lue par les parents avec leur enfant afin que ce dernier sache ce que nous attendons de lui durant sa prise en charge.

Pour que ces principes puissent être intégrés par les enfants et qu'ils comprennent pourquoi nous leur demandons de les respecter, il est important qu'ils aient du sens et qu'ils soient adaptées à l'âge et aux capacités de chacun. Ils sont transmis aux enfants sous forme d'échanges et affichés sur des panneaux imagés dans les locaux. Nous les présentons en début d'année scolaire et les abordons avec eux à de nombreuses reprises dans le courant de l'année sous forme d'objectifs à travailler.

La participation des enfants au bon fonctionnement de Pic & Croc est mise en avant en affichant les « actions positives » sur notre arbre décoratif. Les enfants sont remerciés et applaudis par l'ensemble du groupe.



L'intériorisation et le respect des règles et des limites est un processus d'apprentissage pour l'enfant. Il aura besoin de les tester et parfois de les transgresser pour en comprendre le sens et réussir à les intégrer. Pour l'aider dans ce processus, l'équipe éducative répétera ces principes en ouvrant le dialogue et lui expliquera pourquoi quel comportement est adéquat ou non. En cas de transgression répétée, une sanction respectueuse, constructive et proportionnelle à la faute sera déterminée. L'idée étant d'amener l'enfant à réparer sa faute et à se responsabiliser.

#### 4. Prise en charge et trajets

Chaque membre de l'équipe a un rôle défini auprès des enfants en fonction des différents espaces utilisés et activités proposées. La mise en place de la salle, l'échange d'informations importantes entre les membres de l'équipe et le repas des adultes s'effectue avant l'accueil des enfants afin de garantir une prise en charge efficace et de qualité. Les informations internes sont transmises par oral puis notifiées dans un cahier de communication et des colloques d'équipe sont agendés mensuellement. Sur le terrain, l'équipe utilise des talkie-walkie pour communiquer lors des trajets et lorsqu'elle se trouve sur différents lieux.

Les trajets entre l'école et l'accueil parascolaire s'effectuent à pieds sous la surveillance de l'équipe éducative. Les adultes se placent au milieu et à la fin du cortège afin de voir tous les enfants et portent un gilet jaune pour garantir une bonne visibilité aux automobilistes et assurer la sécurité des enfants. Nous leur demandons de se mettre en colonne 2 par 2, les enfants plus âgés côté route. Des trajets séparés par tranches d'âge 1-2P / 3-6P sont organisés lors des repas de midi afin de fluidifier l'arrivée des enfants dans l'institution. Des trajets communs sont organisés pour retourner à l'école l'après-midi et lors des goûters en mélangeant les enfants plus âgés avec les plus jeunes afin de réguler le rythme de marche du cortège.

En cas d'accident sur le trajet, l'équipe éducative doit se référer au protocole accident (c.f annexe).

Les enfants inscrits pour la prestation de midi sont pris en charge à 11h50 à la sortie des classes et du bus de Mex dans la cour d'école de Vufflens et sont ramenés au même endroit à 14h00 pour l'école de l'après-midi.

Les enfants en 1-2P qui n'ont pas l'école l'après-midi et inscrits seulement pour le repas de midi sont récupérés par leurs parents à 14h00 à l'accueil parascolaire. Les élèves de 1P inscrits le lundi et mardi entre 14h et 15h30 et le vendredi toute la journée ainsi que les 2P inscrits le jeudi entre 14h et 15h30 sont encadrés par un-e EDE ou ASE diplômé(e). La plupart de ces enfants inscrits également pour les prestations de midi et du goûter sont accueillis en journée continue soit de 11h50 à 17h50.

Les enfants inscrits pour la prestation du goûter sont pris en charge à 15h35 à la sortie des classes et du bus de Mex dans la cour d'école de Vufflens par l'équipe éducative. En fin de journée, ils sont récupérés à l'accueil parascolaire par leurs parents ou une personne autorisée à venir les chercher au plus tard à 17h50. Les départs des enfants avec une tierce personne sont à annoncer à l'équipe qui se réserve le droit de demander une pièce d'identité.

Certains enfants sont autorisés à se rendre seuls de la structure à leur domicile ou à une activité parascolaire (tennis, agrès, gym). Les parents ayant signés cette autorisation déchargent de toutes responsabilités l'équipe éducative en cas de problèmes ou d'accidents survenant durant le trajet.



## 5. Repas et goûters

Dans une optique de prévention et de promotion de la santé, nous proposons des repas de midi variés et équilibrés cuisinés par le restaurateur de l'Auberge du Marteley. Les goûters sont quant à eux préparés par notre intendante et se composent de fruits ou légumes sous différentes formes et d'une collation. Des activités cuisine sont fréquemment proposées aux enfants afin de développer leurs connaissances culinaires.

Les enfants qui présentent des allergies ou intolérances alimentaires doivent fournir un certificat médical. Dans ce cas, une solution est trouvée au cas par cas avec le cuisinier et les parents si l'enfant ne peut pas manger le repas ou le dessert proposé. Le menu de la semaine est affiché sur place et imagé pour les enfants ne sachant pas encore lire et peut être consulté par les parents sur leur compte famille MonPortail.

Les repas « libres » proposés lors de l'accueil de midi et du goûter permettent aux enfants de choisir lorsqu'ils arrivent à la structure s'ils veulent d'abord manger ou aller jouer / participer à une activité. Ils ont jusqu'à 12h45/16h30 pour venir manger. Ce libre choix proposé aux enfants permet de respecter leurs besoins immédiats lorsqu'ils sortent de l'école, d'optimiser l'utilisation de l'espace, de réduire le bruit et de favoriser la dynamique de groupe.

Lorsque les enfants arrivent à la structure, ils se déshabillent au vestiaire puis vont se laver les mains. Les enfants qui souhaitent manger vont choisir une place à table. Ils y installent l'étiquette de leur prénom, leurs couverts et un verre. Des pots d'eau sont placés sur les tables afin qu'ils puissent se servir à boire. Puis ils vont se servir à manger au buffet. La personne qui se trouve au buffet accompagne les enfants en veillant à ce que chacun se serve une portion raisonnable et goûte de tout.

Lors du repas de midi, un dessert est proposé en unique portion pour tous les enfants qui le désirent. Une fois le repas terminé, ils débarrassent leur vaisselle sur le chariot prévu à cet effet, jettent leurs déchets au compost ou à la poubelle et nettoient leur place grâce à une patte humide et une balayette mis à leur disposition.

En fonction du nombre qu'ils sont, 1 ou 2 personnes se place(nt) à table pour les aider en cas de besoin et les accompagner dans le développement de leur autonomie. Nous encourageons une dynamique calme afin que ces moments d'échanges se déroulent de façon agréable et conviviale. Grâce aux étiquettes de prénoms et aux couverts/verres restants, l'équipe éducative peut s'assurer que tous les enfants soient venus manger et veille à les appeler afin qu'ils puissent avoir le temps de le faire.

## 6. Hygiène

Autant pour le bien être personnel de chacun que pour la collectivité, la notion d'hygiène occupe une place importante dans la prise en charge des enfants.

Le lavage des mains et le brossage des dents sont essentiels et font partie des gestes routiniers des enfants qui fréquentent notre structure. Nous accordons une attention particulière à les accompagner lors de ces moments en leur explicitant leur l'importance. Des panneaux explicatifs sont affichés au-dessus des lavabos afin de leur permettre de visualiser les bons gestes à effectuer. Ces moments sont supervisés par un membre de l'équipe éducative qui veille au bon déroulement de ceux-ci et au respect des principes d'usage et propreté des locaux. Le temps de brossage dure 2 minutes, il est défini par des minuteurs/sabliers.

Chaque enfant dispose d'une brosse à dent, d'un dentifrice et d'un gobelet personnel. Ceux-ci sont installés par ordre alphabétique sur l'étagère prévue à cet effet ce qui leur permet de le retrouver/ranger facilement et sont nettoyés régulièrement. Des escabeaux sont disponibles pour permettre aux enfants plus jeunes d'être à la bonne hauteur aux toilettes et au lavabo. Nous demandons aux enfants de se laver les mains avec du savon avant les repas et après être allés aux toilettes.

## 7. Activités et jeux libres

Accueillant les enfants entre les temps scolaires, durant lesquels ces derniers effectuent des activités principalement structurées et intellectuelles, nous accordons une place importante aux activités qui leur permettent de s'exprimer, de se dépenser et de se ressourcer. Les émotions et situations vécues durant les temps d'école se poursuivent souvent à Pic & Croc et nécessitent notre accompagnement pour permettre le bon déroulement de la suite de la journée. Nous encourageons les enfants à les identifier et les exprimer avec des mots plutôt que des gestes afin d'éviter que cela ne se traduise en violence.

La salle principale dans laquelle sont accueillis les enfants est aménagée en plusieurs espaces afin de correspondre aux besoins des différentes tranches d'âge. L'espace dédié à la prise des repas avec des tables permet également aux enfants de s'installer pour faire des jeux de société, des puzzles ou des légos. L'espace des jeux symboliques permettent aux enfants plus jeunes de s'identifier aux adultes en reproduisant les actes de la vie quotidienne. L'espace bricolage, dessin et peinture avec du matériel en libre accès afin qu'ils puissent laisser libre court à leur imagination, l'espace lecture ou repos leur permettant de lire, se ressourcer et retrouver de l'énergie pour la suite de la journée. Nous utilisons également la buvette de la salle de sport avec un petit groupe d'enfants lors des repas de midi dans laquelle nous proposons diverses activités.

Le jeu libre est encadré par les membres de l'équipe éducative qui ont un rôle d'observateurs bienveillants n'intervenant que si cela est nécessaire. De cette façon, les enfants restent les acteurs principaux du jeu. Ce moyen d'apprentissage incontournable développe l'estime de soi et favorise les habiletés sociales en encourageant les enfants à partager l'environnement, leurs idées et le matériel. Ils développent ainsi leur autonomie, leur créativité et leur prise d'initiative. Par ce biais ils apprennent à structurer leurs idées, à se fixer des objectifs et trouver des moyens pour les atteindre. Ils expérimentent différentes stratégies de résolution de problèmes pour faire face aux obstacles rencontrés et gérer les éventuels conflits.

Il est important de relever que les moments d'inactivité sont également l'occasion pour les enfants de développer leurs capacités d'observation qui sont un moyen de découvrir, d'apprendre et de comprendre le monde qui les entoure. Ce temps où l'enfant cesse d'être dans l'action lui permet de se recentrer sur lui-même en prenant conscience de ses besoins et de ses émotions afin de les accueillir dans son espace intérieur.

Pour répondre au besoin de bouger des enfants et contribuer à la promotion de la santé, des activités motrices sont proposées quotidiennement. Nous utilisons l'espace extérieur de la place de jeux attenante à la structure et la salle de sport du village. Nous adaptons le matériel proposé en fonction de l'âge et des capacités de chacun. Ces activités contribuent au développement moteur, au sens de l'équilibre et de la coordination. Elles favorisent la connaissance du schéma corporel, qui permet à l'enfant de prendre conscience de son corps et l'aident ainsi à mieux se situer et se déplacer dans l'espace.

## 8. Accueil à journée continue 1-2P et temps de repos

Les élèves de 1-2P sont pris en charge en petit groupe par un membre de l'équipe diplômé lorsqu'ils n'ont pas l'école. Le vendredi, une petite collation leur est proposée durant la matinée.

Le moment de repos est important en collectivité pour les enfants de 4-5 ans. Il est proposé après le repas le lundi, mardi et vendredi pour les 1P. Ce moment représente souvent l'unique temps de véritable calme de la journée qui leur permet de se recentrer, se ressourcer, voire se reposer. Chaque enfant dispose d'un matelas et d'un sac personnel contenant un drap, un oreiller et une couverture. Les enfants sont sollicités pour la préparation de la salle et la mise en place des matelas. Puis ils s'installent confortablement, selon le planning établi. Ils ont la possibilité de prendre un livre et leur doudou. Ils sont encouragés à vivre ce moment de la manière la plus calme possible en restant sur leur matelas et de respecter le silence et les besoins des autres enfants.

Le repos dure entre 30 et 45 min, ce qui laisse le temps aux dormeurs de s'endormir et aux autres de bien se reposer. Les enfants sont réveillés à 15h30 au plus tard. Les enfants qui n'ont pas dormi ou qui sont réveillés sont invités à ranger leurs affaires dans leur sac et des activités calmes leur sont proposées afin de laisser la possibilité de dormir à ceux qui en manifestent le besoin.

Au fil de l'année scolaire ce temps de repos évolue selon les besoins de chacun. Maintenir un temps de repos collectif inadapté peut générer des frustrations et des insatisfactions qui préteritent la qualité du bien-être des enfants. C'est pourquoi les observations factuelles et régulières de la dynamique du groupe pendant ce moment permettent de proposer des alternatives afin que les enfants en retirent un véritable bénéfice.

## 9. Habillement et affaires personnelles

Les enfants fréquentant notre structure sont amenés à se responsabiliser face aux questions relatives à l'habillement. Chaque enfant dispose d'un espace personnel au vestiaire lui permettant d'y ranger ses affaires. L'équipe éducative aide les enfants plus jeunes pour s'habiller et se dévêtir mais encourage le développement de leur autonomie afin qu'ils y arrivent seuls.

Parfois, les tenues des enfants ne sont pas adaptées à la météo quand ils sortent de l'école. Dans ce cas, nous leur demandons de retourner en classe se vêtir en conséquence ou, dans le cas où les vêtements adéquats ne seraient pas disponibles, nous les incitons à les emporter pour le lendemain. Si l'adéquation entre le vêtement et la saison ne s'améliore pas durablement, les parents peuvent être contactés afin de clarifier la situation. Avoir un habillement adéquat joue un rôle important car il permet à l'enfant de profiter pleinement des activités extérieures proposées quotidiennement. En début d'année, nous demandons aux parents de fournir à leur enfant 1 paire de pantoufles, 1 casquette et une brosse à dent et du dentifrice.

En raison de pertes, casses et vols, les objets personnels des enfants (trottinettes, jeux, cartes POKEMON, peluches, bijoux etc) ne sont pas autorisés à Pic & Croc. Les appareils électroniques, téléphones portables, ipad et montres connectées sont interdits.

## 10. Place des parents et collaboration avec les divers partenaires

La collaboration avec les divers partenaires (OAJE, SPJ, parents, école, UAPE, garderie, restaurant, bibliothèque, municipalité, professionnels de l'enfance) est une composante nécessaire pour assurer une prestation de qualité. Nous cherchons à éveiller leur intérêt en leur expliquant notre fonctionnement et l'importance de notre mission éducative située à mi-chemin entre la maison et l'école. Nous accordons une grande importance à la qualité de la relation entretenue avec les parents et à notre collaboration avec eux qui permet d'amener enfants et adultes à un lien de confiance et un respect réciproque. Les parents sont priés de nous transmettre toute information utile à la prise en charge de leur enfant.

Une séance d'information a lieu chaque année pour permettre aux parents de découvrir notre univers et de répondre aux éventuelles questions. Des portes ouvertes, proposées le vendredi avant la rentrée, permettent aux futurs 1P de visiter la structure et de rencontrer l'équipe éducative.

Les retransmissions orales faites aux parents en fin de journée sont brèves. Seules les informations particulières sont transmises. Les activités du jour peuvent être consultées sur le tableau blanc au vestiaire. Nous encourageons les échanges entre les enfants et leurs parents en leur donnant la possibilité de raconter par eux-mêmes le déroulement de leur journée. En cas de besoin, un entretien peut être organisé suite à la demande des parents ou de l'équipe éducative. Lorsque les parents viennent chercher leur enfant, ils doivent nous informer de son départ. A partir de ce moment-là, l'enfant est à nouveau sous leur responsabilité.

## 11. Enfants à besoins ou situation spécifiques

Certains enfants accueillis nécessitent une prise en charge particulière. Dans ces cas-là, la collaboration avec les parents est d'autant plus importante afin de permettre une prise en charge spécifiquement adaptées aux besoins de l'enfant et à la collectivité. Certains aménagements peuvent être nécessaires afin de favoriser l'autonomie et l'intégration de l'enfant au sein du groupe. Nous sollicitons du soutien en collaborant avec certains services et professionnels (ressource inclusion 0-6 ans, DPPLS, pédiatres) et participons aux éventuels réseaux mis en place. Lors des déplacements à pieds, les enfants présentant un handicap moteur sont toujours accompagnés par un adulte et se placent à la fin du cortège.

## 12. Événements institutionnels

Des visites à la bibliothèque communale, des portes-ouvertes, des réunions de parents et une participation aux fenêtres de l'Avent sont organisées chaque année afin de renforcer notre collaboration avec les différents partenaires et de participer à la vie du village.